



1. RÔLE DE MON CONSEILLER

Mon conseiller est chargé de travailler avec moi pour comprendre mes objectifs de placement et m'aider à les atteindre en me donnant des conseils de placement.

2. RÔLE DE MON COURTIER

La réglementation canadienne des valeurs mobilières exige que mon conseiller travaille sous l'autorité d'un courtier. Mon courtier (le remisier) et Services aux courtiers Agora (Agora) ont conclu un arrangement entre remisier et courtier chargé de comptes. Mon courtier est responsable de l'ouverture et de l'approbation des nouveaux comptes et de la supervision de mon conseiller. Il veille notamment à ce que les placements et les opérations effectuées dans mon compte conviennent à mon profil.

3. RÔLE D'AGORA

En tant que courtier chargé de comptes, Agora est responsable de l'exécution des opérations sur titres et des opérations de règlement (qui peuvent, dans certaines circonstances, être effectuées par mon courtier) et de la garde de mes fonds et de mes titres.

Agora est également responsable de l'établissement des relevés de compte et des confirmations d'opérations et de la plupart des déclarations fiscales. Néanmoins, pour les opérations de fonds communs de placement,

Agora compte sur le gestionnaire du fonds commun de placement pour délivrer des confirmations d'opérations, comme le permettent les règles de l'ACCFM.

Agora ne donne pas de conseils de placement, ne détermine pas la pertinence de mes placements, n'est pas responsable des conseils de placement que me donne mon conseiller ou mon courtier et ne supervise pas ces derniers. De plus, Agora n'est pas tenue d'évaluer la pertinence, l'exactitude ou la qualité des instructions qu'elle reçoit de moi, de mon conseiller ou de mon employeur dans le cas de comptes collectifs.

Agora peut payer une partie de ses frais à mon courtier et mon courtier peut payer une partie de ses frais à Agora. Les frais des services de courtage et des services fiduciaires qu'Agora charge le syndic d'exécuter sont payés par moi conformément au barème de frais d'Agora ou sont payés par mon courtier.